

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT MICHEL THUBEUF

séance du **24 janvier 2023**

Nombre de membres		
afférents au conseil municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
<b>15</b>	<b>14</b>	<b>13</b>

L'an deux mil vingt trois

et le **vingt quatre janvier**

à **dix neuf heures** le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur POTTIER Christophe, Maire.**

**Présents :** M. POTTIER, M. GUYET, M. DELARUE, M. LEBOUVIER, Mme MARTEL, M. BENUREAU, Mme CABALLERO, M. PAULHIAC, M. LANCHARD, Mme LE SENECHAL

**Excusés :** Mme VANDEWALLE, Mme LEMAITRE, Mme TINOCO

**Absent :** M. MARTIN

Mme MARTEL a été nommée secrétaire de séance.

Mme VANDEWALLE donne pouvoir à M. POTTIER

Mme LEMAITRE donne pouvoir à M. GUYET

Mme TINOCO donne pouvoir à Mme MARTEL

Date de la convocation  
10-01-2023

Date d'affichage  
26-01-2023

03-2023

**Création d'un poteau  
incendie au lieu-dit  
Les Coureux**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer un poteau incendie au lieu-dit les Coureux.

Un devis d'Eaux de Normandie est parvenu pour un montant de 3 270.14 € H.T. soit 3 924.16 € TTC.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se positionner sur le devis.

Après analyse du devis, les membres du Conseil Municipal accepte le devis 3 270.14 € H.T. soit 3 924.16 € TTC.

le conseil municipal, après en avoir délibéré POUR à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à faire une demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.
- Autorise Monsieur le Maire à inscrire la somme au budget primitif 2023 au compte 21568.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

26-01-2023

Et publication au notification

26-01-2023

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,  
le 26 janvier 2023  
le Maire

Accusé de réception en préfecture  
061-216104323-20230124-03-2023-DE  
Date de téltransmission : 26/01/2023  
Date de réception préfecture : 26/01/2023  
le tribunal Administratif de Caen dans les